



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## Journal des débats

### Commissions parlementaires

---

---

Commission permanente de la culture

Vérification des engagements financiers

Ministère: Affaires culturelles

Période: Janvier à septembre 1987

Le mercredi 18 novembre 1987 — No 36

Président: M. Pierre Lorrain

---

QUÉBEC

**Table des matières**

Réponses déposées		CC-1587
Engagements de janvier	CC-1	587
Février		CC-1588
Mars		CC-1591
Avril		CC-1593
Mal		CC-1593
Juin		CC-1594
Juillet		CC-1594
Août		CC-1594
Septembre		CC-1595

**Intervenants**

M. Claude Trudel, président

Mme Lise Bacon

M. Gérald Godin

Le mercredi 18 novembre 1987

## Vérification des engagements financiers

(Onze heures six minutes)

**Le Président (M. Trudel):** À l'ordre s'il vous plaît! La commission de la culture se réunit pour procéder à la vérification des engagements financiers du ministère des Affaires culturelles pour les mois de janvier à septembre 1987. La secrétaire m'a dit qu'il n'y avait pas de remplaçant.

## Réponses déposées

Avant de passer la parole à Mme la ministre, je vais faire le dépôt de la liste des réponses obtenues lors de la vérification des engagements financiers antérieurs. Alors, je dépose ladite liste.

Mme la ministre, peut-être avez-vous quelque chose à dire au départ?

**Mme Bacon:** Non. Je pense que nous ne sommes pas aux engagements financiers, nous sommes...

**Le Président (M. Trudel):** ...pas aux crédits, aux engagements.

**Mme Bacon:** C'est-à-dire que nous sommes aux engagements financiers; oui, c'est différent, c'est une vision des choses qu'on doit donner au ministère et qu'on doit expliquer. Je vais répondre aux questions des membres de la commission.

**Le Président (M. Trudel):** D'accord. Merci, Mme la ministre. Alors, M. le député de Mercier.

## Engagements de janvier

**M. Godin:** M. le Président. Alors, au lieu de passer les engagements un par un, nous avons extrait de la liste ceux qui nous préoccupent et on va passer - on va jouer à saute-mouton, si vous voulez, Mme la ministre - d'un engagement à l'autre.

Je vais commencer par le mois de janvier 1987, l'engagement numéro 5 qui porte sur le Musée des beaux-arts de Montréal.

**Le Président (M. Trudel):** Vous considérez que les engagements que vous n'appellez pas sont vérifiés?

**Mme Bacon:**...

**M. Godin:** À la fin, on passera le paquet de ceux que nous n'avons pas appelés.

**Le Président (M. Trudel):** Ceux qui ne seront pas appelés seront considérés comme étant vérifiés à la fin?

**M. Godin:** Ou mois par mois...

**Le Président (M. Trudel):** D'accord.

**M. Godin:** ...enfin, ce qui est plus pratique pour tout le monde.

Alors, Mme la ministre, première question sur ce point-là. Est-ce que le projet d'agrandissement du musée, les autres versants de la rue Sherbrooke, tient toujours, dans votre ministère? Est-ce que les 25 000 000 \$ prévus dans le budget qui avait été annoncé sont encore sur la glace pour ce projet-là?

**Mme Bacon:** Oui. Il n'y a rien de changé. Tout ce qu'on espère, c'est que cela se règle le plus rapidement possible. Je pense que c'est un projet qui est attendu par tout le monde et nous avons gardé les montants nécessaires pour le Musée des beaux-arts.

**M. Godin:** Deuxième question: Est-ce qu'il y a un échéancier dont vous avez déjà pris connaissance?

**Mme Bacon:** C'est parce qu'il nous faut l'accord de la ville de Montréal pour procéder à l'adoption de l'échéancier et on ne l'a pas encore. Donc, dès que la ville de Montréal se prononcera sur le dossier et nous donnera son accord, on aura l'échéancier prévu.

**M. Godin:** Est-ce que la ville de Montréal doit aussi contribuer pour une part aussi à ce projet-là ou si c'est seulement eu égard aux règlements...

**Mme Bacon:** Non, c'est le permis de construction comme dans toutes les constructions...

**M. Godin:** Ah d'accord!

**Mme Bacon:** ...d'équipements culturels à Montréal.

**M. Godin:** Non, mais c'est...

**Mme Bacon:** Ça nous prend l'accord de la ville de Montréal. Il nous faut un permis de construction dans ces dossiers-là.

**M. Godin:** Cela répond à ma question, M. le Président, sur ce point-là. Je passerais ensuite à l'adoption, pour celui-là.

**Le Président (M. Trudel):** Alors, vous considérez l'engagement 5 comme étant vérifié?

**M. Godin:** Vérifié, oui.

**Le Président (M. Trudel):** Vérifié, d'accord, merci.

**M. Godin:** Oui, et le mois de janvier aussi, dans l'ensemble.

**Le Président (M. Trudel):** Tous les engagements du ministère des Affaires culturelles sont vérifiés pour janvier 1987?

**M. Godin:** C'est cela.

#### Février

**Le Président (M. Trudel):** Est-ce que vous avez des choses au mois de février 1987?

**M. Godin:** Oui, l'engagement numéro 1: "Subvention à la ville de Rivière-du-Loup à titre d'aide financière pour fins d'aménagement d'un centre de formation et de diffusion particulièrement pour les arts d'interprétation." Il y a eu un changement, semble-t-il, lors de l'annonce de ce projet, il y a quelques mois. On annonçait le même montant mais partagé entre deux ministères, c'est-à-dire l'OPDQ et les Affaires culturelles. Dois-je comprendre que maintenant le ministère des Affaires culturelles assume tout le montant de 600 000 \$?

**Mme Bacon:** Le ministère des Affaires culturelles a versé la subvention de 600 000 \$ mais conditionnellement à un versement de 300 000 \$ de l'Office de planification et de développement du Québec, il y a eu un virement qui a été autorisé de l'OPDQ pour ce montant-là, 300 000 \$. C'était conjointement avec l'OPDQ.

**M. Godin:** Donc, au total, on a une contribution gouvernementale du Québec au montant de 750 000 \$?

**Mme Bacon:** 600 000 \$.

**M. Godin:** 600 000 \$ au total, bon.

Deuxième question, M. le Président: Combien de projets semblables ont eu une réponse favorable au ministère, en 1987, pour l'année?

**Mme Bacon:** De la part de l'OPDQ?

**M. Godin:** Oui.

**Mme Bacon:** Je n'ai pas le compte des projets ici mais je dois dire que quand on tient compte des sommets économiques qui se sont déroulés, la plupart du temps, l'OPDQ a payé une part, comme vous le savez, M. le député.

**M. Godin:** Donc, c'est la cohabitation, quoi?

**Mme Bacon:** Oui. Ce qui ajoute sensiblement au budget du ministère des Affaires culturelles. Et je disais, au début de l'année, que nous aurions nos 7,6 %, mais nous allons même dépasser les 7,6 % d'augmentation.

**M. Godin:** M. le Président, est-ce que je dois conclure que le moratoire a été levé?

**Mme Bacon:** Non.

**M. Godin:** Pas encore.

**Mme Bacon:** Le moratoire tient toujours et ce moratoire sur les programmes d'équipements culturels qui avait été décidé quand même le 18 février 1986 s'appliquait aux initiatives nouvelles d'immobilisation qui étaient financées par le service de la dette. C'est la différence entre le service de la dette et le budget du ministère. Le MAC avait déjà un niveau d'engagements autorisés de 41 000 000 \$ qui se répartissaient comme suit, je peux peut-être vous donner les chiffres: 18 000 000 \$, 1984-1985; 5 000 000 \$, 1984-1985 et 18 000 000 \$ pour 1985-1986.

Alors, à la suite du moratoire, les projets qui étaient en parachèvement ont été révisés, le total des projets maintenus ayant permis d'établir le niveau d'engagements autorisés à 15 200 000 \$ au lieu de 18 000 000 \$, pour l'exercice financier 1985-1986. Il est entendu que ce moratoire-là ne s'applique qu'aux équipements culturels qui sont financés par le service de la dette, le ministère ayant un budget évidemment chaque année pour les équipements culturels mineurs - ce qu'on appelle les équipements mineurs - d'environ 3 200 000 \$ en crédits directs. Pour l'exercice financier, par exemple, de 1987-1988, c'était 3 200 000 \$.

Les engagements financiers dont il est question au cours de cette commission concernent les projets qui étaient autorisés avant le moratoire et terminés - parce qu'ils sont terminés maintenant - ce qui implique des paiements réguliers en capital et intérêt suivant le calendrier de remboursement qui était prévu.

Alors, pour l'exercice financier de 1987-1988, il y a une nouvelle enveloppe d'initiatives, des initiatives nouvelles au montant de 9 000 000 \$ qui est répartie sur trois ans et qui a été autorisée au mois de juin 1987. Et sa répartition est comme suit: en 1987-1988, 4 500 000 \$; en 1988-1989, 3 900 000 \$ et 1989-1990, 600 000 \$.

Ces projets-là qui sont autorisés, c'est en fonction surtout de leur nature. Leur nature est qualifiée d'urgente et d'inévitable. Cela n'apparaît pas aux engagements financiers parce qu'ils sont en réalisation et le paiement au service de la dette est habituellement amorcé à la fin des travaux et le financement permanent est obtenu par le bénéficiaire. On annoncera certains de ces projets: par exemple, des toits qui coulent ou la vétusté de certains équipements

culturels, des besoins urgents en régions qui n'ont pas d'équipements culturels. Je pense qu'on a tenu compte de l'urgence et de l'inévitable au moment où on a distribué les 9 000 000 \$ par le service de la dette pour des initiatives nouvelles.

**M. Godin:** M. le Président, deuxième question. On a fait une tournée récemment, les députés du Parti québécois, de l'Opposition, pour constater que dans quelques régions, entre autres à Joliette, il y avait une demande pressante pour un théâtre, pour la musique, pour le festival de Lanaudière, Et avant même que j'arrive en Chambre avec mes questions et mes munitions, la ministre, dans sa grande intuition ministérielle, devrais-je dire - et non pas "féminine", pour ne pas être sexiste - m'a précédé. Est-ce que dans le cas de Rimouski et de Baie-Comeau la même intuition jouera? Est-ce que les gens de là-bas pourront savoir aussi, avant que les travaux reprennent à toute allure en Chambre, s'il y aura des dispositions positives de prises pour les projets qui les concernent?

**Mme Bacon:** Comme je le disais justement tantôt, les projets qui sont urgents et inévitables sont considérés dans les 9 000 000 \$, Il y a des régions qui n'ont pas d'équipements culturels et ces régions sont prises très sérieusement en considération au moment où on distribue les sommes d'argent. Joliette était un dossier important. Je pense qu'on considère tous l'importance de ce projet. Compte tenu du fait que le fédéral avait fait de grandes promesses, on va attendre de voir s'il va les mettre sur la table. Je préférerais peut-être que le Québec fasse le premier pas.

**M. Godin:** Je reviens à mes deux cas - et à un troisième - Rimouski et Baie-Comeau, qui m'ont fait part de leur plainte. Est-ce que la ministre sera aussi sensible à la musique de Rimouski et de Baie-Comeau qu'à la musique de Joliette?

**Mme Bacon:** Je suis sensible à la musique de toutes les régions, M. le Président, y compris les régions qui ont été nommées par le député. Je dois dire que Rimouski fut le premier endroit que j'ai visité au début de ma tournée des régions. À ce moment-là, j'avais demandé aux gens de Rimouski d'avoir des goûts un peu plus modestes, à la mesure de nos moyens. Le granit rose, on peut peut-être le changer pour autre chose. Pour la construction, on avait choisi un édifice en granit rose qui coûtait très cher. Je leur avais demandé de reprendre leur dossier, de retourner à leur table de travail, comme on le fait souvent dans une telle demande où les gens, évidemment, ont des goûts qui sont extraordinaires, très beaux et très louables, mais qui ne sont pas à la mesure des moyens de leur région et du ministère. Je pense qu'on a dû les retourner à leur table de travail. On l'a fait ici pour le Musée de Québec, par exemple, ce qu'on vient d'annoncer. Les gens

sont retournés trois fois à leur table de travail et on arrive quand même avec un équipement fort valable, très important et à la mesure des moyens que nous avons.

**M. Godin:** M. le Président, est-ce que je peux rappeler à la ministre que le granit rose était la pierre des pharaons, en Égypte, pour leur obélisque. Les propos du ministre des Finances ont peut-être incité des régions à s'inspirer de la culture pharaonique égyptienne pour le projet. Donc, je demande à la ministre...

**Mme Bacon:** Je dois dire que la visite à Rimouski est bien avant les propos du ministre des Finances. On a toujours eu des goûts pharaoniques.

**M. Godin:** Le théâtre Parminou de Victoriaville veut une salle. Comme cette troupe est une troupe remarquable pour l'ensemble de la culture québécoise, sinon canadienne, est-ce que Victoriaville figure dans les plans du ministère ou de la ministre pour l'année qui vient?

**Mme Bacon:** Je dois dire que nous avons beaucoup de sympathie pour ce dossier, mais les dernières autorisations ne sont pas faites. Nous n'avons pas pris les dernières décisions sur les différents dossiers d'équipements, mais nous tenons compte beaucoup des régions. On dote Québec et Montréal d'équipements culturels d'importance. Il faut regarder chacune des régions. Je pense avoir posé des gestes au cours de mes deux ans pour bien revaloriser les régions et leur donner la possibilité d'avoir des équipements culturels d'importance; chaque région devrait en avoir.

**M. Godin:** M. le Président, une dernière question. Dans la définition de l'urgence dont la ministre s'est dotée, est-ce que le fait de l'absence totale d'équipements culturels dignes de ce nom entre dans les critères dits d'urgence?

**Mme Bacon:** Pour moi, c'est un critère d'urgence. Une région ne peut pas être sans équipements culturels. Cela fait partie des urgences.

**M. Godin:** Cela répond à mes questions, M. le Président. Nous approuvons l'engagement 1 de février et tous les autres du même mois, en liasse. Non, excusez-moi, mon chercheur me dit qu'on a un...

**Le Président (M. Trudel):** L'engagement 1 du mois de février 1987 est...

**M. Godin:** Vérifié.

**Le Président (M. Trudel):** ...vérifié.

**M. Godin:** Passons à l'engagement 8, M. le Président, qui touche le patrimoine. Dans le contexte du patrimoine, dans le dossier du vieux couvent de Montmagny, est-ce que le rapport d'enquête que le ministre avait demandé lui a été rendu et quelles en sont les conclusions, s'il vous plaît? Si la réponse est oui, évidemment.

**Mme Bacon:** Je suis toujours en discussion avec mon collègue des Affaires municipales à ce sujet. En ce qui a trait à la politique du patrimoine, je dois peut-être faire encore davantage la lumière, parce que nous avons été très sobres dans l'annonce de la nouvelle Direction du patrimoine qui a été créée au ministère récemment et dans l'annonce aussi d'un comité qui a été formé et que j'ai voulu former un peu dans la suite du comité Sauvageau pour le dossier des bibliothèques. Et nous allons, pendant les six prochains mois, faire travailler ce comité qui est formé d'experts de différents coins de la province et de différentes disciplines pour apporter un peu de lumière sur le dossier du patrimoine. Il n'existe pas au Québec en ce moment un consensus quant au patrimoine et il faut l'instaurer ce consensus au Québec quant à la préservation de notre patrimoine. Je pense que les travaux du comité vont faire en sorte de sensibiliser davantage la population et la société québécoise à la préservation et au respect de notre patrimoine. C'est un peu dans ce sens que j'ai voulu faire revivre au niveau du ministère une Direction générale du patrimoine qui n'existait plus depuis quelques années.

**M. Godin:** M. le Président, est-ce que la ministre a été prévenue par écrit dans le délai prévu de 60 jours, selon la Loi sur les biens culturels, par le maire de la ville, concernant ses Intentions de démolir ledit couvent de Montmagny?

**Mme Bacon:** Non.

**M. Godin:** Elle n'a pas été prévenue?

**Mme Bacon:** Non. D'ailleurs, c'est ce qui a fait le problème, on n'a pas été informé. C'est pour cela qu'il faut mettre davantage l'accent en ce moment sur la protection du patrimoine. Je le redis encore, il n'y a pas en ce moment au Québec un consensus quant à la protection et au respect du patrimoine. Pour l'instaurer, je pense qu'il fallait d'abord que le ministère pose ses premiers gestes, soit de faire revivre une Direction du patrimoine qui n'existait plus, qui avait été discontinuée au cours des récentes années. Et j'ai pensé que... C'était d'abord un premier geste à poser au nom du ministère. Deuxièmement, comme ministre responsable, si je veux vraiment instaurer au Québec ce consensus quant au patrimoine, il faut absolument qu'on ait un comité d'experts qui travaille à ce dossier pendant les prochains mois et qu'il nous fasse des recomman-

datations fort valables qui seront suivies par la suite par le ministère et qui feront en sorte de sensibiliser davantage la population au respect et au maintien du patrimoine québécois.

**M. Godin:** Autres questions, M. le Président. Nous savons maintenant que la SHQ, une institution gouvernementale, était propriétaire de ce couvent et même s'il n'y a pas une conscience patrimoniale je dirais universelle dans tout le Québec, la SHQ, elle, qui administre des biens depuis des décennies et souvent les biens patrimoniaux du Québec, n'aurait-elle pas du être au courant? Deuxièmement, puisque son rôle est également relié à l'ensemble des actions gouvernementales dans ce domaine, est-ce qu'il y a des mesures de rétorsion ou autres sanctions prévues à l'égard de la SHQ qui, dans le dossier, a eu une conduite absolument Inqualifiable?

**Mme Bacon:** C'est évident que quand on dit qu'il n'y a pas de consensus au Québec, cela vaut aussi - et c'est malheureux de le dire - pour les agences ou les organismes gouvernementaux qui font partie de la société québécoise. Je pense que si... Il faut commencer peut-être par sensibiliser davantage nos organismes gouvernementaux. Cela fait 20 ans qu'on n'a pas revu notre loi qui protège le patrimoine au Québec. Il faut aussi revoir toute l'approche qu'on doit y donner, comme cela s'est fait dans le dossier des bibliothèques. Cela fait longtemps qu'on n'avait pas revu ce dossier-là. Je fais le parallèle parce que le comité qui va siéger, qui a déjà commencé à siéger, va être aussi important que le comité Sauvageau sur les bibliothèques, pour faire la lumière sur ce problème-là. Ne serait-ce que sensibiliser d'abord nos organismes gouvernementaux, je pense que ce serait déjà un bon départ et ensuite, sensibiliser le reste de la population, aller chercher un consensus au niveau de la population. Je dois dire que c'est malheureux qu'un organisme gouvernemental n'ait pas appris à respecter le patrimoine.

**M. Godin:** M. le Président, au-delà du malheur que ressent la ministre, elle nous avait dit, lors de l'étude des crédits il y a un an et quelques mois, qu'elle réviserait la Loi sur les biens culturels afin que pareille situation ne se produise plus. Où en sont ses réflexions sur ce problème, sur cette loi-là?

**Mme Bacon:** M. le Président, je pense qu'on est aux engagements financiers. Aux prochains crédits, je pense qu'on pourra répondre à cela.

**M. Godin:** J'accepte la réponse de la ministre même si elle ne me satisfait pas. Alors, l'engagement 8, M. le Président, en ce qui nous concerne...

**Le Président (M. Trudel):** Vérifié?

**M. Godin:** ...est vérifié.

**Le Président (M. Trudel):** Ainsi que tous les engagements du mois de février 1987?

**M. Godin:** En liasse, ceux de février, oui. Nous passons à mars 1987.

### Mars

**Le Président (M. Trudel):** Allez-y, mars 1987. Quel numéro d'engagement appelez-vous?

**M. Godin:** Engagements.

**Le Président (M. Trudel):** Engagement 2.

**M. Godin:** Engagement 2: "Subvention à 153241 Canada inc., Montréal, représentant le paiement des frais de préproduction et de production du premier microsillon de la série portant sur la poésie québécoise..." Également, un peu plus loin, il y a l'engagement 5 d'avril 1987, qu'on verra plus tard, mais on les a regroupés, nous, pour les fins de notre question, 26 000 \$ et 49 000 \$, ce qui fait, au total, si je sais bien compter, 75 000 \$. Peut-on savoir pourquoi le projet a deux subventions de deux gouvernements différents?

**Mme Bacon:** Non. Il y a une subvention donnée par le ministère dans des programmes normés, et ce dossier était un dossier qui demandait davantage de fonds. Si on veut aller pénétrer les marchés français comme les marchés québécois, j'ai pensé donner, à même les fonds d'initiatives culturelles, ce qui était nécessaire pour couvrir, en fait, une partie de ce dossier. Cela ne couvre pas l'ensemble du dossier. L'une est versée selon les normes du ministère et l'autre, suivant le budget éducationnel donné au ministre. On veut faire connaître la poésie québécoise aux Français. Si tous les lycées français pouvaient posséder les cassettes qu'on a lancées cette semaine, faites avec un excellent goût, très bien faites, sur lesquelles on entend les meilleurs poèmes de nos poètes québécois, je pense qu'il est important qu'on ouvre ces portes du côté du marché français. On n'a pas que la formation ou la production, ici, à s'occuper, mais la diffusion est drôlement importante. J'ai pensé donner ce coup de pouce nécessaire à ajouter au budget normé pour que, sur le marché français, dans tous les lycées de France, on puisse entendre, comprendre et étudier les poèmes de nos poètes québécois, et, surtout, ce que j'espère pour le ministère de l'Éducation québécois, aller plus loin dans l'acceptation de ce dossier.

**M. Godin:** M. le Président, la ministre a abordé déjà, par la bande un peu, l'intention qu'elle avait de faire usage de ces cassettes. Est-ce qu'on peut avoir un peu plus de détails sur la fonction que ces disques et cassettes de-

vaient avoir comme diffuseurs, porteurs ou vecteurs de la poésie québécoise? Ce qui est visé, c'est d'abord le marché scolaire français, si je comprends bien.

**Mme Bacon:** D'abord, le marché français, mais, en même temps, tout se fait au ministère de l'Éducation, au Québec. L'entreprise est allée rencontrer le ministère de l'Éducation. Il y a des rencontres qui ont été faites et des études qui sont faites dans ce sens. Ensuite, en ce qui concerne la Nouvelle-Angleterre, par le biais de nos délégations, la délégation de Paris et la délégation de New York et, ici, le ministère de l'Éducation... Alors, c'est une couverture de la Nouvelle-Angleterre, des poèmes de nos poètes québécois, une diffusion en France dans les lycées, au ministère de l'Éducation et d'autres, et, ici, au ministère de l'Éducation. Peut-être les poèmes du député de Mercier pourraient-ils être étudiés en France grâce à ce programme. Il serait fort louable et très intéressant que les Français ou les gens de la Nouvelle-Angleterre qui ont une espèce d'engouement nouveau pour le français connaissent les poètes québécois. C'est un dossier qui me semblait fort raisonnable et, en même temps, très sérieux pour qu'on puisse y donner suite et surtout un encouragement.

**M. Godin:** M. le Président, dernière question sur cet engagement 2. Quels sont les principaux dirigeants de la compagnie 153241 Canada inc.?

**Mme Bacon:** Je n'ai pas compris.

**M. Godin:** Quels sont les principaux dirigeants?

**Mme Bacon:** C'est le comédien Jean Faubert et la comédienne Ghislaine Paradis. C'est une entreprise privée à but lucratif, évidemment, dirigée par Jean Faubert et Ghislaine Paradis. C'est un organisme qui exerce ses activités seulement dans le domaine culturel pour favoriser la diffusion en France et au Québec de la poésie québécoise. Cette compagnie a cru bon de produire des cassettes et des séries de disques sur la poésie québécoise et, pour la production du premier d'une série de microsillons, présente des oeuvres de Félix Leclerc, de Gilles Vigneault et d'autres. Cette semaine, au cours du lancement, on a entendu Mme Lasnier lue par Mme Paradis. C'est fait par Mme Paradis et Jean Faubert et c'est une jeune entreprise qui compte investir une partie des ressources humaines et des ressources financières nécessaires pour réaliser ce projet-là et qui, au fond, a fait appel au ministère pour combler le manque à gagner de ce dossier.

(11 h 30)

**M. Godin:** M. le Président, cela répond abondamment à toutes mes questions et nous tenons l'engagement 2 pour vérifié.

**Le Président (M. Trudel):** L'engagement 2 est vérifié. Avez-vous d'autres engagements dans le mois de mars?

**M. Godin:** Oui, l'engagement 10 qui touche le Musée de la civilisation, 850 000 \$. Ma première question, M. le Président, compte tenu du succès de l'opération préouverture du musée: Est-ce que la ministre peut nous confirmer que le musée pourra commencer à fonctionner normalement aux dates prévues et disposera-t-il du budget adéquat pour ouvrir ses portes à temps? Si oui, quand?

**Mme Bacon:** Je dois dire qu'un retard avait été apporté et aujourd'hui, on s'aperçoit quand même que cela a donné des résultats. Il fallait tout revoir, à mon arrivée au ministère, le concept qu'on avait déjà donné à ce musée. Il fallait revoir l'administration; il y avait des problèmes, il fallait les corriger. On a corrigé le tir, ce qui a amené certains délais. Mais je pense qu'en ce moment, l'automne 1988, tel que je l'ai déjà mentionné, est la date normale de l'ouverture qui va être respectée, d'après ce que l'on voit des dossiers du Musée de la civilisation. On doit dire: Oui, le succès de la préouverture, ce premier contact qui a été pris par la population a amené, au cours d'une fin de semaine, 15 000 personnes à venir voir sur place pour avoir une idée de ce que sera le Musée de la civilisation. Cela nous a donné raison d'avoir ce délai pour être mieux préparés au moment de l'ouverture afin de ne pas rater notre coup. Je pense que la préouverture nous donne le ton de ce que sera l'ouverture. J'ai bon espoir qu'on respecte la date fixée pour l'automne 1988. Les budgets sont alloués et nous suivons de très près ce dossier avec le Musée de la civilisation et la nouvelle administration.

**M. Godin:** M. le Président, une deuxième et avant-dernière question sur ce point-là: Quel budget, pour 1987, du musée, et évidemment pour le budget de la préouverture... Quel budget de fonctionnement a déjà été utilisé jusqu'à maintenant?

**Mme Bacon:** Un peu plus de 10 000 000 \$.

**M. Godin:** Une dernière question, M. le Président. Nous avons eu vent qu'il y avait des réflexions écrites sur ce qu'on appelle, en jargon, un type de concept muséal et les annotations retenues par les administrateurs du musée. Est-ce que ces documents existent et, si oui, seront-ils déposés pour consultation par les membres de l'Opposition et par les autres collègues du Parlement?

**Mme Bacon:** Il y a un dossier qui a été envoyé au Conseil des ministres et je pense que la partie accessible à l'information peut être demandée. Le concept muséal a été envoyé au Con-

seil des ministres, donc, il y a une partie publique et vous pouvez la demander.

**M. Godin:** Je me souviens, M. le Président, qu'à l'époque de ces réflexions sur le musée qu'on appelait, à l'époque, le Musée de l'homme d'ici, cela a "floppé" comme projet il y avait des briques resplendissantes qui avaient été remises à l'époque au ministère dont je faisais partie. Il y avait eu beaucoup de réflexions et vous avez remis tout cela. Est-ce qu'il y a une nouvelle brique reluisante accessible pour que l'on vole mieux le cheminement dans l'idée d'un musée nouveau au Québec en 1987-1988?

**Mme Bacon:** Il faudrait que je fasse préparer un couvert reluisant, M. le Président, pour le député de Mercier parce que nous avons préparé cela dans une plus petite brique, au Conseil des ministres sans couvert reluisant. Nous essayons de préparer quand même des dossiers qui sont fort valables pour le Conseil des ministres mais qui n'ont pas ce couvert reluisant dont parle le député. Si c'est nécessaire pour la lecture, on pourra peut-être lui en faire préparer un.

**M. Godin:** Je ne parlais pas de couvert reluisant, je parlais du contenu qui était lumineux.

**Le Président (M. Trudel):** Il y aurait un jeu de mots facile à faire et je ne le ferai sûrement pas.

**Mme Bacon:** Je dois dire que la proposition qui a été faite par le musée tenait compte de toutes les recommandations que nous avions et ce dossier du musée est public, au fond, et peut être disponible. Mais je dois dire qu'on a quand même essayé de respecter autant que possible les concepts qu'on voulait donner à ce Musée de la civilisation qui est loin d'être le même genre de musée que nous voyons dans les autres... Ce ne sont pas des peintures qu'on accroche aux murs. C'est beaucoup plus que cela: c'est notre histoire, notre présent et notre avenir. Il faut regarder tout cela en même temps. Je fais confiance, M. le Président, aux gens qui sont là et qui ont vraiment, en peu de temps, réussi à nous faire une préouverture qui a été fantastique et très bien reçue de la population.

**M. Godin:** M. le Président, remarquez bien que, personnellement, je n'aime pas tellement qu'il y ait 400 pages de réflexions sur un musée. Je veux qu'il y ait un musée et le monde y va ou n'y va pas. En ce qui concerne l'opération, je dirais, tentation et dégustation du musée, c'est réussi et je m'en réjouis, indépendamment du concept muséal et autres baragouinages administratifs que font messieurs les sous-ministres.

En ce qui concerne l'engagement 10, c'est vérifié par l'Opposition.

**Le Président (M. Trudel):** L'engagement 10 est vérifié?

**M. Godin: Oui.**

**Le Président (M. Trudel):** Est-ce que tous les engagements du mois de mars 1987 sont vérifiés?

**M. Godin: Oui, en liasse, M. le Président.**

**Le Président (M. Trudel):** Vérifiés.

**M. Godin:** Nous passerions ensuite, si tout le monde est d'accord, à mai 1987.

#### Avril

**Le Président (M. Trudel):** Est-ce que les engagements du mois d'avril 87 sont considérés comme étant vérifiés?

**M. Godin: Oui, en liasse.**

**Le Président (M. Trudel):** Tous les engagements d'avril 1987 sont vérifiés. Dans les engagements du mois de mai 1987, vous appelez l'engagement numéro...

#### Mai

**M. Godin:** Engagement 3, l'IQRC, le célèbre IQRC. C'est un engagement de 1 000 000 \$. On aimerait savoir si la ministre peut nous faire le point sur les démarches faites à ce jour quant au projet d'affiliation de l'Institut québécois de recherche sur la culture avec l'Université Laval.

**Mme Bacon:** On pourrait peut-être, si vous me le permettez, revoir cet historique de l'IQRC parce qu'on revient toujours là-dessus. Cela a été mis sur pied en 1979, dans la foulée du livre blanc sur le développement culturel. Ce livre blanc avait constaté le peu de recherches qui étaient consacrées au Québec sur les phénomènes culturels. L'IQRC constitue aujourd'hui un centre de recherche qui rayonne et se recrute sur l'ensemble du territoire et cela constitue aussi un acquis intéressant à préserver.

Cela étant dit, il faut quand même reconnaître que n'existe plus la situation de rattrapage qui existait en 1979 et qui justifiait à l'origine, je pense bien, la mise sur pied d'un tel organisme public. Son statut d'organisme public hors cadre par rapport aux activités comparables dans d'autres secteurs qui intègrent le réseau universitaire, à ce titre, son rattachement technique au MAC alors qu'il existe un ministère dont il semble que ce soit plus normalement le mandat... Il y a aussi le traitement budgétaire extraordinaire qui était le sien depuis sa mise sur pied et qui lui permettait non seulement d'échapper à l'examen annuel par l'Assemblée nationale au moment de l'adoption des crédits, mais

en plus, qui lui assurait jusqu'à nouvel ordre, sans égard au contexte budgétaire gouvernemental, une croissance automatique d'un minimum de 10 % et cela, c'était dans la loi.

La situation budgétaire a été corrigée par voie législative au cours de la dernière session. On se rappelle le projet de loi 149 qui a été sanctionné le 26 mars 1987. Il nous reste à revoir le statut de l'organisme. Il y a une démarche qui s'est enclenchée et, comme je l'ai déjà mentionné à cette commission, qui impliquait outre le ministère des Affaires culturelles, le ministère de l'Éducation, l'IQRC, le ministère de l'Enseignement supérieur et l'Université Laval qui avait manifesté son intérêt pour une intégration éventuelle de l'IQRC. Nous sommes dans l'attente d'un mémoire conjoint que doivent nous adresser l'IQRC et l'Université Laval par lequel les parties soumettraient aux ministres de l'Enseignement supérieur et des Affaires culturelles une proposition sur la base de laquelle serait révisée la Loi sur l'Institut québécois de recherche sur la culture. Le projet d'entente entre l'IQRC et l'Université Laval est en phase terminale en ce moment et un projet devrait nous être soumis dans les prochaines semaines. Un projet de loi qui modifie le statut de l'organisme pourrait être soumis peut-être à la fin de cette présente session. Depuis quelques semaines, par contre, il y a les universités montréalaises qui ont manifesté aussi un intérêt à une participation éventuelle à la gestion de l'IQRC. Cela a retardé évidemment le dépôt d'un projet de loi qui réglerait ce dossier. On est encore en attente, premièrement, du dossier de l'IQRC et de l'Université Laval, et deuxièmement, de savoir comment se traduira l'intérêt de certaines universités montréalaises qui disent avoir droit au chapitre.

**M. Godin:** Donc, il n'est pas exclu de penser que d'autres universités qui ont déjà un intérêt pour les questions étudiées par l'IQRC pourraient se joindre au groupe, au fond, qui réfléchit sur la culture québécoise.

**Mme Bacon:** C'est cela. Je pense qu'il va falloir voir quelle est la portée de leur intérêt, jusqu'où on peut aller dans l'intégration de ces universités avec le raccordement, ni plus ni moins, à l'Université Laval, et comment on peut fonctionner. Mais tout le long, cela a été l'Université Laval et l'IQRC avec le ministère de l'Enseignement supérieur et le ministère des Affaires culturelles. Et tout à coup, depuis quelques semaines, les universités montréalaises ont démontré un intérêt. Donc, il faut quand même tenir compte de l'intérêt des universités montréalaises. On est en période de réflexion devant ce qui nous est offert par les universités montréalaises et devant aussi les possibilités de jonction entre l'Université Laval et l'IQRC et cela retarde le dépôt d'un dossier au Parlement avant la fin de la prochaine session.

**M. Godin:** M. le Président, est-ce que la ministre confirme l'intérêt de son ministère pour l'IQRC?

Mme Bacon: Pardon?

**M. Godin:** Est-ce que la ministre peut nous confirmer l'intérêt de son ministère pour l'IQRC, dans l'avenir aussi?

Mme Bacon: Bien oui. C'est parce qu'on veut que l'IQRC continue à jouer le rôle qu'il joue en ce moment qu'on essaie de trouver les meilleurs partenaires pour l'IQRC en se disant que ce n'est pas nécessairement le ministère des Affaires culturelles qui doit être le meilleur partenaire, que peut-être un milieu universitaire serait davantage un milieu propice à se joindre à l'IQRC, tout en gardant un intérêt important de même que le ministère de l'Enseignement supérieur. Mais on est encore en réflexion et il faut tenir compte des demandes du milieu universitaire, que ce soit montréalais ou québécois, avant de déposer un dossier, ce qu'on aurait voulu faire avant la fin de cette présente session.

**M. Godin:** M. le Président, les réponses de la ministre dissolvent toutes mes craintes quant à l'avenir de l'IQRC qui, à mon avis, reste essentiel. Nous considérons, de ce côté-ci de la Chambre, que l'engagement financier 3 est vérifié ainsi que tous ceux de mai 1987.

**Le Président (M. Trudel):** L'engagement 3 et tous les engagements du mois de mai 1987 sont vérifiés?

**M. Godin:** Vérifiés.

#### Juin

**Le Président (M. Trudel):** Vérifiés. Le mois de juin, M. le député.

**M. Godin:** Un seul engagement, l'engagement 2 qui touche le Grand Théâtre de Québec. On a appris la nomination de Mme Michèle Mercier comme nouvelle DG, comme on dit dans le domaine des services sociaux - M. Chaput, vous vous en souvenez la nouvelle DG, c'est Mme Michèle Mercier. Est-ce que, à l'occasion de sa nomination, la ministre ou le ministère a donné quelques indications d'un mandat plus précis à Mme Mercier, des priorités? Est-ce que c'est la question syndicale, est-ce que c'est le contenu? S'il y en a, quel est-il, ce mandat?

**Mme Bacon:** Personnellement, je ne crois pas que ce soit ni au ministère ni à la ministre des Affaires culturelles à donner des mandats précis à un directeur général. Il y a un conseil d'administration à la Société du Grand Théâtre de Québec. Nous discutons avec le président du conseil d'administration et nous avons demandé

que l'accent soit mis... D'abord, il y a une question de bonne administration, je pense que c'est important, et deuxièmement, nous demandons que l'accent soit mis sur le développement. En ce moment, nous avons des équipements culturels de grande importance mais qu'on doit développer. C'est dans ce sens-là que l'on veut que les gens agissent. Mais je ne pense pas que ce soit à moi, de mon propre chef, à dire directement à la directrice générale quel doit être son mandat. Elle doit travailler en fonction de son conseil d'administration. La ministre a des contacts avec le conseil d'administration mais notre objectif, c'est de rentabiliser ces grands équipements culturels, de les développer et d'assurer une qualité. Une fois qu'on donne cela comme balise à un conseil d'administration, je crois qu'il peut, lui, donner des objectifs précis ou fixer des objectifs précis à son directeur général. Mais ce n'est pas à la ministre à aller directement au directeur général.

**M. Godin:** M. le Président, cela répond à ma question sur l'engagement 2 de juin 1987 que nous tenons pour vérifié, ainsi que tous ceux de ce mois.

**Le Président (M. Trudel):** Donc, l'engagement 2 et tous les engagements du mois de juin 1987 sont vérifiés.

#### Juillet

**M. Godin:** Idem pour juillet.

**Le Président (M. Trudel):** Même chose? Alors les engagements financiers du mois de juillet 1987 sont vérifiés.

**M. Godin:** Vérifiés, oui.

#### Août

**Le Président (M. Trudel):** Merci. Ceux du mois d'août 1987, M. le député  
{11 h 45}

**M. Godin:** Nous sautons à août 1987, à l'engagement 16: Subvention à la SPACQ, Société professionnelle des auteurs et des compositeurs du Québec, pour réaliser une étude de la situation économique des auteurs-compositeurs québécois... Est-ce que la ministre peut nous dire si cette étude sera livrée à son ministère conformément aux dates prévues, et si elle sera rendue publique?

**Mme Bacon:** Oui. On n'a pas encore reçu les résultats de cette étude. Cela nous a été demandé par la SPACQ et je pense que c'est important qu'on apporte une aide financière, c'est ce qui explique le montant de l'engagement de 30 000 \$. Dès que nous recevrons cette étude, je ne vois pas d'objection à ce qu'elle soit publiée, qu'elle soit connue.

**M. Godin:** Contrairement à l'étude avec M. Charron sur le statut de l'artiste, si je comprends bien.

**Mme Bacon:** Que nous cherchons toujours.

**M. Godin:** D'accord. Je peux vous la résumer, Mme la ministre, si vous avez le temps.

**Le Président (M. Trudel):** Cela restera un des grands mystères de...

**Mme Bacon:** À moins que vous n'en ayez une copie? Est-ce que le député de Mercier en a une copie? Cela ne nous a pas empêchés de donner aux artistes un statut professionnel.

**M. Godin:** Ce n'est pas pertinent mais je vous en félicite quand même, Mme la ministre.

Mme Bacon: Merci.

**Le Président (M. Trudel):** Au contraire, c'est très pertinent, M. le député.

**Mme Bacon:** Les félicitations sont toujours pertinentes.

**Le Président (M. Trudel):** Voilà!

**M. Godin:** D'accord. Alors donc, pour l'engagement 16, c'est vérifié.

**Le Président (M. Trudel):** L'engagement 16 est vérifié, oui?

**M. Godin:** L'engagement 16 est vérifié, oui. L'engagement 18 maintenant: Subventions à divers organismes à titre d'aide financière pour la réalisation de divers travaux dans le cadre du programme Développement culturel; 339 000 \$ et des poussières, dont une subvention à la Corporation de la salle Albert-Rousseau de Sainte-Foy.

La question - j'aimerais la lire d'abord - porte sur la réflexion de la ministre et du ministère sur le réseau de salles - le rapport L'Allier, en fait - de spectacles de la région, de la ville de Québec. Est-ce que la ministre a poursuivi sa réflexion, l'a-t-elle terminée et si oui, quelles sont ses conclusions?

**Mme Bacon:** Il est évident que nous réfléchissons toujours et que nous allons voir - suivant les besoins aussi qui nous sont exprimés, soit par la ville de Québec ou par des groupes - à faire en sorte que les équipements culturels que nous avons déjà soient utilisés au maximum avant de penser à Investir des sommes énormes dans des équipements qui pourraient peut-être, de toute façon, soit eux-mêmes être vides ou à moitié vides. Et on a le Grand Théâtre, quand même, qu'il faut faire vivre.

C'est pour cela que je disais tantôt qu'on met l'accent beaucoup sur le développement, sur la qualité, sur la possibilité de production, de coproduction, comme on le fait avec la Place des arts, ce qui a été fort heureux. Il faut quand même rentabiliser le Grand Théâtre de Québec. Mais nous regardons l'ensemble des équipements parce qu'il y a quand même des vocations qu'on peut donner à chacun des équipements. Le Grand Théâtre peut avoir sa vocation comme d'autres équipements culturels peuvent avoir une vocation précise. Et c'est ce qui fait l'objet des études au ministère en ce moment.

**M. Godin:** Alors, M. le Président, nous attendrons que la ministre termine ses réflexions. Pour l'instant, on considère l'engagement 18 d'août 1987 comme vérifié.

**Le Président (M. Trudel):** L'engagement 18 est vérifié. Avez-vous d'autres engagements au mois de juillet?

**M. Godin:** Juillet? C'est adopté en liasse.

**Le Président (M. Trudel):** Au mois d'août, je m'excuse. Au mois d'août, vous avez...

**M. Godin:** Même chose, adopté. Vérifié.

**Le Président (M. Trudel):** Même chose. Alors, l'engagement 18 et tous les engagements du mois d'août 1987 sont vérifiés.

### Septembre

Ceux du mois de septembre 1987, M. le député.

**M. Godin:** Oui, l'engagement 1: l'engagement de M. Louis Coumoyer à la délégation du Québec à Paris avec un salaire supérieur à celui du premier ministre du Québec. Est-ce que la ministre peut nous justifier un salaire de 174 000 \$ par année pour un fonctionnaire?

**Mme Bacon:** M. Coumoyer n'est pas un fonctionnaire. C'est un contrat qui a été donné, un engagement qui a été donné à M. Coumoyer, mais ce n'est pas un fonctionnaire du ministère. Il représente le ministère à Paris mais pas comme fonctionnaire du ministère, c'est à contrat.

**M. Godin:** Maintenant, quelle est l'expertise de M. Coumoyer qui vous a menée à le choisir et surtout à lui verser de tels émoluments?

**Mme Bacon:** Je pense que quand on regarde... Je vais regarder son contrat. Pour ce qui est de la rémunération d'abord, on s'est engagé à verser un traitement sur la base annuelle de 56 000 \$, en versements égaux conformément aux règles en vigueur dans la fonction publique. On

s'est engagé à majorer, à la date anniversaire du contrat, le traitement annuel selon le taux d'augmentation de l'échelle de traitement des cadres supérieurs. On s'est engagé aussi à verser à M. Courmoyer un montant représentant 7 % de son traitement de base à titre de compensation de certains avantages sociaux qui sont normalement consentis à un cadre supérieur. C'est la règle générale qu'on a suivie, les 7 %, pour M. Courmoyer.

On n'a qu'à regarder les succès du Festival d'été international de Québec qui était sous la responsabilité de M. Courmoyer pour comprendre les qualités de M. Courmoyer, son engagement au niveau des dossiers culturels au cours des dernières années et même d'autres, je ne parle pas des récentes années. Je pense que M. Courmoyer me semblait quelqu'un qui était capable de comprendre le ministère, les artistes et les gens qui ont affaire au ministère des Affaires culturelles. C'est la première fois que le ministère des Affaires culturelles a un lien direct avec son représentant à Paris, qui dépend du ministère des Affaires culturelles et sous la responsabilité du délégué général. C'est une première d'avoir des liens aussi étroits et aussi directs entre représentants des Affaires culturelles à Paris et le ministère. Je pense que cela est important de le faire.

Déjà, depuis son arrivée à Paris, on sent que cela bouge, on sent qu'il y a des dossiers qui se développent et on développe davantage une optique de services à la clientèle, par exemple. Cela est important d'avoir quelqu'un qui était habitué de faire des dossiers et qui était au service d'une clientèle importante. On n'a qu'à lire ce qui s'est dit sur M. Courmoyer et ce que les gens qui nous en ont parlé à la suite de sa nomination ont dit pour voir combien cela a été reçu avec beaucoup de plaisir et de chaleur de la part du milieu.

**M. Godin:** M. le Président, son rôle consistera donc surtout à animer la maison de la rue du Bac, si je comprends bien?

**Mme Bacon:** Il aura la responsabilité de la direction culturelle.

**M. Godin:** Une dernière question sur cela, M. le Président. Est-ce qu'il est de Sorel?

**Mme Bacon:** Vous voulez m'en faire dire qu'il est le fils de l'ancien ministre Courmoyer?

**M. Godin:** Non, je veux savoir d'où il vient...

**Mme Bacon:** C'est cela. Il est de Québec.

**M. Godin:** ...parce que nous sommes très sensibles, vous et moi, Mme la ministre, à nos origines trifluviennes.

**Mme Bacon:** Il est de Québec mais natif de Sorel.

**M. Godin:** Il vient de Sorel.

**Mme Bacon:** Et je dois vous dire, M. le Président, pour le plaisir du député de Mercier, que celle qui vous parle essaie de trouver en dehors de Québec et Montréal des talents nombreux et de les mettre à... Comme je viens d'aller chercher, dernièrement, le maire de Trois-Rivières pour siéger au comité étudiant le dossier du patrimoine.

**M. Godin:** Mes félicitations!

**Mme Bacon:** Vous n'avez rien contre cela?

**M. Godin:** Félicitations, c'est un bon maire.

**Le Président (M. Trudel):** La dernière élection, il l'a gagnée d'ailleurs facilement.

**M. Godin:** Contre un ami commun.

**Le Président (M. Trudel):** Contre un ami commun, d'ailleurs.

**M. Godin:** Alors, M. le Président, l'engagement 1 est vérifié.

**Le Président (M. Trudel):** Vérifié. L'engagement 1 est vérifié.

**M. Godin:** Engagement 2, idem.

**Le Président (M. Trudel):** Donc, vérifié?

**M. Godin:** Idem, oui, sauf que je ferais un commentaire quand même. Nous estimons, de ce côté-ci de la Chambre, que les salaires supérieurs à celui du premier ministre pour des conseillers culturels dénotent l'une de ces deux choses: ou la valeur exceptionnelle des personnes qui s'occupent de la culture à la délégation générale du Québec ou alors que ceux qui ont moins sont moins talentueux qu'eux.

**Mme Bacon:** C'est 56 000 \$ de salaire, c'est loin d'être le salaire du premier ministre du Québec.

**M. Godin:** Le reste, c'est...

**Mme Bacon:** Il faut tenir compte...

**M. Godin:** ...la dévaluation du franc, la dévaluation...

**Mme Bacon:** ...des autres dépenses qu'on doit verser aussi. Je pense qu'il y a les dépenses d'activités. Il y a les dépenses de résidence et il y a toutes les dépenses qui... Comme tous les autres fonctionnaires d'ailleurs qui sont envoyés

par les mairies, par exemple, dans des postes à l'étranger, ont un salaire fixe mais ont aussi des dépenses qui sont remboursées.

**M. Godin:** D'accord.

**Mme Bacon:** Mais il ne faudrait pas tenir compte de cela comme salaire. Le salaire est de 56 000 \$, ce n'est quand même pas un salaire de premier ministre.

**M. Godin:** Cela répond à mes questions, M. le Président. Nous tenons pour vérifié l'engagement 2 aussi.

**Le Président (M. Trudel):** D'accord.

**M. Godin:** Ainsi que tous les autres, sauf l'engagement 15.

**Le Président (M. Trudel):** Vous voulez dire l'engagement 15, M. le député?

**M. Godin:** L'engagement 15 de septembre 1987, qui porte sur les bibliothèques publiques pour l'essentiel. Nous aimerions savoir, de ce côté-ci de la Chambre, M. le Président, quelles suites concrètes seront données au rapport Sauvageau?

**Mme Bacon:** Je serais encore tentée de dire qu'on expliquera cela aux crédits mais je dois dire que tous les budgets que nous regardons sont des budgets normés, ceux qui ont été donnés au niveau des engagements financiers sont... Les subventions sont autorisées en conformité des programmes normalisés. Ceci étant dit, je dois dire que le dossier a fait l'objet d'une sérieuse étude par le ministère, il y a plusieurs recommandations qui sont fort éloquentes et fort importantes. Nous faisons, en ce moment, un programme sur les trois prochaines années parce qu'on ne peut pas appliquer les recommandations du rapport Sauvageau en une seule année. Donc, nous préparons un programme basé sur trois ans. Dès que nous aurons la possibilité de connaître le budget global du ministère, cela nous permettra de savoir lesquels on peut mettre en chantier, on peut développer la première année. La deuxième année et la troisième suivront mais il faut déjà faire une planification sur une base de trois ans et non sur une seule année.

**M. Godin:** Je comprends qu'on ne peut pas demander à la ministre de dévoiler les secrets du Conseil du trésor ou les discussions avec ses collègues des Finances et d'ailleurs, mais le rapport Sauvageau recommandait un déblocage de 12 000 000 \$ ne serait-ce que pour nous ramener un peu au niveau des provinces civilisées du Canada.

**Mme Bacon:** Je pense que le premier objectif, ce serait la possibilité d'aller chercher les

4 000 000 \$ qui avaient été coupés la première année en 1985-1986 et déjà ce serait, je pense, un geste très important à poser. Je dois dire qu'en ce moment, j'ai des discussions, comme je viens de le dire, fort robustes avec le président du Conseil du trésor et avec le ministre des Finances et que ce dossier des bibliothèques est pour moi un dossier majeur. Il faut donner des suites aux recommandations du rapport Sauvageau. Mais il reste un dossier majeur dans mon esprit.

**M. Godin:** Nous vous souhaitons autant de chance que dans le cas du statut de l'artiste, Mme la ministre.

**Mme Bacon:** Vous savez, M. le député de Mercier, que c'est toujours à bout de bras qu'on va chercher cela.

**Le Président (M. Trudel):** On la fait sol-même sa chance, M. le député, vous devez savoir cela.

**M. Godin:** Alors, l'engagement 15 est vérifié.

**Le Président (M. Trudel):** L'engagement 15 est vérifié, merci.

**M. Godin:** Nous passons ensuite à l'engagement 19 qui ouvre la porte à une question sur l'avenir du Musée d'art contemporain de Montréal.

**Mme Bacon:** Il a un avenir prometteur, M. le Président.

**M. Godin:** Quel sera-t-il?

**Mme Bacon:** Nous venons de rencontrer le conseil d'administration il y a à peine deux semaines. Nous donnerons le feu vert aux plans et devis qui sont prêts et nous espérons que la construction redémarrera au printemps prochain. Je dois dire, là encore, qu'il nous a fallu attendre un long moment, un long délai - ce qui est malheureux - pour avoir le permis de la ville de Montréal. Ce délai n'est pas imputable au ministère ni aux gens du Musée d'art contemporain de Montréal mais c'est un permis que nous attendions de la part de la ville de Montréal. Nous l'avons maintenant et c'est pour cela que j'ai donné le feu vert aux plans et devis pour qu'on puisse commencer les travaux dès le printemps prochain. Ils pourraient s'échelonner sur une période d'à peu près deux ans mais nous suivons de très près le dossier du Musée d'art contemporain de Montréal parce que c'est nécessaire, à Montréal davantage, d'amener au centre-ville le musée et le mettre à la disposition de la population.

**M. Godin:** L'engagement 19 est vérifié, M. le Président.

**Le Président (M. Trudel):** L'engagement 19 est vérifié.

**M. Godin:** Et en ce qui nous concerne, nous avons terminé la vérification des crédits.

**Le Président (M. Trudel):** Alors, tous les engagements financiers du mois de septembre 1987 sont vérifiés?

**M. Godin:** Vérifiés.

**Le Président (M. Trudel):** Est-ce que vous pouvez me permettre de répéter que tous les engagements du ministère des Affaires culturelles pour les mois de Janvier à septembre 1987 sont vérifiés?

**M. Godin:** Vérifiés.

**Le Président (M. Trudel):** Merci. Alors, Mme la ministre, il ne me reste plus qu'à vous remercier de votre présence parmi nous. Nous battons vraiment des records, cinquante et quelques minutes pour six mois de vérification.

**Mme Bacon:** Je dois dire, M. le Président, qu'on a l'impression qu'on vient de prendre du temps pour la défense des crédits et non pour la vérification des engagements financiers. Je tiens peut-être pour acquis que lors de la prochaine séance de défense des crédits, on aura peut-être besoin de moins de temps pour le faire.

**Le Président (M. Trudel):** M. le député, avez-vous...

**M. Godin:** Dans la mesure où la ministre sera peut-être plus loquace qu'elle ne l'a été ce matin, nous allons sûrement, en tout cas, prendre tout le temps requis en se basant sur les moyennes des dernières années. Il n'y aura sûrement pas de diminution, en tout cas, parce que c'est un ministère très important, comme elle le sait mieux que personne. Ainsi que tous nos collègues d'en face le savent très bien, l'avenir du Québec passe en grande partie par ce ministère-là et nous allons nous pencher avec un luxe de bénédiction sur chacun des cents du budget qu'on étudiera. Cela est une promesse mais cela se fera également dans le même esprit que ce matin, c'est-à-dire de collaboration et de respect mutuel. M. le Président, merci beaucoup.

**Mme Bacon:** Je dois dire, M. le Président, que le bénédiction qui se trouve en la personne du député de Mercier, je ne peux pas dire qu'il se retrouve dans la personne de la ministre des Affaires culturelles, mais il y a des benédictiones aussi qui travaillaient très bien. Alors, on essaie de faire la même chose en ce moment au niveau du budget et d'aller chercher autant de budget que possible pour les Affaires culturelles, puisque la sécurité culturelle du Québec passe par le mi-

nistère des Affaires culturelles qui est bien vivant et qui peut poser des gestes importants pour la collectivité québécoise.

**Le Président (M. Trudel):** Je suis tout à fait d'accord avec vous, Mme la ministre. Et pour le député de Mercier, cette collaboration me rappelle la dernière campagne électorale où j'ai fait quelques débats avec lui, il n'y avait pas moyen d'être en désaccord, on était à peu près d'accord partout. Alors, cela aide et cela va plus vite à ce moment-là. Merci encore une fois, Mme la ministre.

La commission ayant accompli son mandat, elle ajourne ses travaux sine die.

(Fin de la séance à 12 h 2)